



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION BUREAU DU COREVIH DE BRETAGNE

Mercredi 18 mars 2015 de 18h00 à 20h00 – Conférence téléphonique

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu de bureau du 18 février 2015
- Organisation de la réunion plénière du 7 mai
- Répartition des rôles au sein du bureau le 3 avril (animateurs/modérateurs/introduction/conclusion)
- Retour sur la journée « patients » du 28 février et la réunion CEDIGG du 13 mars
- Point sur la commission dépistage
- Questions diverses.

Étaient présents : ARVIEUX Cédric, BOITTIN-BARDOT Élisabeth, BRONNEC Eliane, DANIEL Corinne, DE SAINT MARTIN Luc, MORIN Françoise, STEPHANT Isabelle

Étaient excusés : BERNARD Ronan, MANISCALCO Éric,

Personnel du COREVIH : CHANVRIL Hadija, DUCEPT Myriam

Approbation du compte rendu réunion de bureau du 18 février 2015

C. Arvieux

DISCUSSION	Le compte-rendu du bureau du 18 février 2015 est approuvé à l'unanimité.		
CONCLUSIONS	Le compte-rendu du bureau est validé.		
MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER	
Mettre en ligne.	Secrétariat Corevih	Dès que possible	

Organisation de la réunion plénière du 7 mai

C. Arvieux

DISCUSSION	<p>Au niveau de l'organisation de la plénière : le matin sera consacré aux aspects statutaires : présentation du rapport d'activité et validation du guide de fonctionnement. L'après-midi, sera consacrée à la coopération avec le réseau VHC.</p> <p>Cédric Arvieux rappelle que la plénière du 7 mai est l'avant-dernière plénière avant le changement de mandature qui est fixé au 17 novembre 2015</p> <p>Discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il convient au bureau de donner des pistes sur la direction que prendra le prochain projet pour le COREVIH : élargissement des missions aux hépatites ? à la santé sexuelle ? Corevih opérateur ?... Ces orientations doivent être posées au plus tard lors de la plénière du 6 juillet. Il faut pour cela pouvoir en débattre assez largement lors de la plénière du 7 mai. - Regarder ce qui se fait au niveau d'autres Corevih en termes de santé sexuelle (H. Chanvril), d'hépatite C (I. Stéphant) et de la mission d'opérateur (C. Arvieux). L'idée étant d'amener, grâce à des témoignages, des éléments de contexte pour la prise de décision sur les orientations. La plénière du 7 mai étant déjà très chargée, les interventions santé sexuelle et « opérateur » se retrouveront décalées en juillet. - En ce qui concerne l'examen du règlement intérieur et du guide de fonctionnement, importance de laisser la discussion en plénière afin notamment de clarifier certains points avec les acteurs. Favoriser la prise de parole et l'émergence de thématiques par un travail en sous-groupe : questionner sur les représentations, les questions et les souhaits de chacun (pistes d'amélioration), suivi d'un échange collectif. Questions et propositions mises en regard du guide de fonctionnement et émergence d'idées pour le projet à venir. - Transmettre un courrier préalable afin d'inciter les membres de la plénière à réfléchir sur ces orientations futures.
CONCLUSIONS	<p>Ordre du jour de la réunion plénière du 7 mai à Vannes.</p> <p>Matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Discussion sur le fonctionnement du COREVIH en sous-groupe puis en plénière. Vote du guide de fonctionnement et du règlement intérieur.

- Présentation et vote du rapport d'activité.
En fin de matinée, présentation succincte des orientations envisagées. Elles seront examinées lors de la plénière du 6 juillet.

Après-midi : Présentation Hépatite C.

En amont, envoi du règlement intérieur et du guide de fonctionnement. Insister sur le fait que c'est une fin de mandature et que des questions de fond vont être abordées et qu'il est important de prendre connaissance des documents en amont. Préciser que les titulaires absents doivent se faire représenter. Un mailing personnalisé sera transmis au titulaire et aux deux suppléants.

Les groupes de travail seront organisés en amont afin de mélanger les participants. Cédric Arvieux prépare un courrier et envoie aux membres du bureau pour validation.

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Envoi projet de courrier d'invitation aux membres du bureau.	C. Arvieux	Dès que possible.
Envoi du courrier d'invitation aux membres de la plénière		Avant le 10 avril.

Répartition des rôles au sein de la journée annuelle du 3 avril 2015

C. Arvieux

DISCUSSION	43 personnes sont inscrites à ce jour à la journée annuelle. La présence d'Isabelle Pêcheur, salariée à AIDES est confirmée pour illustrer les propos de Florence Tanne sur le thème « <i>Infection par le VHC : ça va trop vite !</i> ».
CONCLUSIONS	Organisation de l'animation de la journée par les membres du bureau : Introduction : Luc de Saint-Martin Animation matin : Cédric Arvieux Animation après-midi : Isabelle Stéphiant Conclusion : Eliane Bronnec et Corinne Daniel

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Effectuer une relance	Secrétariat du COREVIH	Dès que possible

Retour sur la journée « patients » du 28 février et la réunion CEDIGG du 13 mars

C. Arvieux

Discussion	<p>Retour sur la journée Patients du 28 février</p> <p>52 personnes présentes. Les retours sont globalement très positifs. Le matin, la présentation sur le thème des discriminations était très bien menée par Franck Perrigault et ponctuée d'un témoignage très intéressant d'une personne transgenre. Pour la partie Vieillesse, un patient VIH a témoigné sur ce qu'il a mis en place pour améliorer sa qualité de vie. Cela a permis d'ouvrir des perspectives pour les patients présents. Il accepte que l'on mette son témoignage en ligne. Ces deux thèmes auraient mérités davantage de temps. L'après-midi, les ateliers ont été également très riches. Les temps de pause ont permis des échanges, des discussions entre les patients. Pour les soignants présents, c'était l'occasion de discuter avec les patients dans un autre contexte que celui de l'hôpital. Des patients ont demandé à renouveler l'expérience sur un week-end, il a été répondu que ceci était proposé par Aides. Une remarque porte sur le fait que les patients présents ne connaissaient pas le COREVIH. Il est décidé qu'une courte présentation serait faite en préambule de la prochaine journée. Afin qu'il y ait davantage de volontaires pour animer les ateliers, il est envisagé de prévoir en amont une petite formation à l'animation. Une réunion de bilan aura lieu le 9 avril. Prévoir la date et le lieu de la journée 2016.</p> <p>Retour sur la journée ARS du 13 mars</p> <p>L'idée de cette journée était que chaque futur centre de dépistage présente son projet en vue de la construction du cahier des charges à remettre dans les deux mois qui suivront la publication du décret (cette date de publication ayant déjà été reportée). On note des dynamiques, des projets de coopérations créés entre l'existant et les structures telles</p>
------------	---

	<p>que les Plannings Familiaux, CPEF, PMI... Ceci est en partie dû au fait que les CeGIDD intègrent maintenant le champ de la contraception. Les demandes de financements paraissent modérées, chaque centre devra retravailler sur la partie financière pour la finalisation du cahier des charges. Les arbitrages financiers seront réalisés par l'ARS. On voit que les personnes ont réfléchi et se sont posé la question de l'efficience, ce qui est un point positif.</p> <p>Le bureau décide de prendre en compte cette nouvelle dynamique instaurée entre les futurs CEGGID et les CPEF et organisera fin octobre-début novembre prochain, une réunion régionale permettant à chacun des acteurs de partager leur expérience vécue au niveau local (CPEF le matin, Hors les murs l'après-midi).</p> <p>Une synthèse de l'ensemble des commentaires des COREVIH concernant le projet de décret et d'arrêté CeGIDD, réalisée par le GTN va être adressée aux membres du bureau prochainement.</p>
--	--

CONCLUSIONS	<p>Le bilan de la journée « patients » et les perspectives pour 2016 seront définies lors d'une réunion de bilan le 9 avril.</p> <p>Le COREVIH organisera, fin octobre-début novembre, une journée de partage d'expériences entre les CEDDIG et les CPEF et le partage d'expériences hors les murs.</p>
--------------------	---

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Réunion de bilan « Journée patients ». Bilan 2015 et perspectives 2016.	E. Bronnec	9 avril
Organisation d'une journée de partage d'expériences CPEF/CEDDIG.	C. Arvieux / H. Chanvriil	Dès que possible

Point sur la commission dépistage

C. Arvieux

	Unité mobile : dernières avancées
DISCUSSION	<p>Livraison : entre 10 et 16 semaines après la commande. Les derniers détails sont en cours de discussion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - point d'eau indispensable par la présence de sanitaires (nécessaires aux prélèvements) - DASRI : nécessité d'avoir un caisson qui ferme à clé pour les associatifs.
CONCLUSIONS	<p>Les dernières questions relatives à l'aménagement de l'unité mobile ont été traitées.</p> <p>La question de la commission dépistage sera abordée en premier lors de la prochaine réunion de bureau.</p>

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Reporter le point à la prochaine réunion de bureau		Prochain bureau

Questions diverses

C. Arvieux

	<p>Séminaire de travail du 4 juillet 2015 : Eliane Bronnec a réservé le restaurant Best Western de Vannes pour cette journée. Elle demande un devis pour la réservation d'une salle de réunion (150 €) et les repas.</p> <p>Comité des familles de Saint-Brieuc : Une personne de Saint-Brieuc souhaite créer une association de patients. Elle est en train de mettre en place une réunion pour monter cette association qui serait affiliée au Comité des Familles. Le Comité des familles n'est pas en mesure de la guider, il n'y a pas de statut très clair. Cette personne souhaite que le COREVIH monte le dossier avec le Comité des Familles.</p> <p>Les membres du COREVIH confirment que ce n'est pas le rôle du COREVIH de monter ce type de dossier. Cédric Arvieux va rédiger un courrier officiel pour informer précisément des missions du COREVIH ; que celui-ci est en mesure de donner des pistes pour la constitution d'une association, mais n'a pas pour mission de se substituer aux porteurs de projets.</p>
--	--

CONCLUSIONS	<p>Le Bureau acte la réservation du restaurant Best Western de Vannes pour le séminaire du 4 juillet prochain.</p> <p>Cédric Arvieux rédige un courrier à l'attention de la personne souhaitant créer une association de patients à Saint-Brieuc pour l'informer des missions du COREVIH.</p>
--------------------	---

MESURES A PRENDRE	PERSONNE RESPONSABLE	DELAI A RESPECTER
Mise en place asso. Comité des Familles à St Brieuc : envoi d'un courrier.	C. Arvieux	Dès que possible.